ÉGALITÉMAG.com

la newsletter

Juin 2026

N°23

LE REGARD D'ÉGALITÉMAG



Ce qu'on n'est pas censé dénoncer

Il y a ce que la société accepte de voir. Et il y a ce qu'elle préfère taire. Ce mois-ci, les voix réunies dans cette newsletter choisissent de nommer ce que l'on voudrait encore taire.

Oumaima Benabdallah, psychologue clinicienne à l'ATEC, nous oblige à regarder en face l'un des plus grands tabous de notre société : l'inceste. Non pas la violence venue de l'extérieur, mais celle qui se niche au cœur même de la famille, derrière les portes closes, sous la protection du silence. En 2024, la DGSN a enregistré 3 854 dossiers d'agressions sexuelles sur mineurs. Ce chiffre ne dit rien de tous ceux qui ne seront jamais signalés. Parce que parler d'inceste au Maroc, c'est bousculer trois tabous à la fois : la sexualité, l'autorité familiale et le secret. Et parce que le silence n'a jamais protégé les enfants.

Inceste au Maroc : la violence silencieuse derrière les portes closes

L'Association Marocaine de l'Orphelin, elle, interpelle le législateur sur une autre injustice. La science permet aujourd'hui d'établir une paternité biologique. Le droit, lui, continue nier cette réalité. Des enfants grandissent sans filiation reconnue, privés d'une part de leur identité et de leurs droits. Ce n'est pas seulement une question juridique. C'est une question de dignité.
Filiation : l'AMO lance l'Appel de Casablanca

Dans son entretien, la psychologue Rim Akrache raconte ce que révèle l'écoute attentive des femmes. L'histoire d'une grand-mère mariée à 13 ans. Celle d'une mère contrainte d'abandonner le sport après la maternité. Et celles de tant de femmes qui trouvent dans la thérapie l'un des rares espaces où leur parole peut enfin exister sans être jugée. Pour avoir pris la parole dans l'espace public, elle subit aussi le cyberharcèlement. Pourtant, elle continue. Parce que soigner les femmes, c'est aussi comprendre les mécanismes qui les empêchent d'être pleinement libres.
Rim Akrache : « Soigner les femmes, c'est regarder l'oppression »

Enfin, à l'approche des élections législatives, l'ATEC choisit de passer des constats aux exigences. Deux mémorandums, des propositions précises et des engagements attendus sur les droits des femmes et l'égalité. Car les promesses n'ont de valeur que lorsqu'elles sont suivies d'effets.
Législatives 2026 : les exigences de l'ATEC pour l'égalité

Dénoncer n'est pas cultiver l'indignation. C'est refuser l'indifférence. C'est rendre visibles celles et ceux que l'on préfère parfois ne pas voir. C'est rappeler que les droits ne progressent jamais dans le silence.

Bonne lecture,

Aïcha Zaïmi Sakhri
Directrice de publication,
Egalitemag

CHRONIQUE

Par Oumaima Benabdallah



Derrière les portes closes : l'inceste, une violence silencieuse

L'agresseur n'est pas toujours un inconnu. Et si le danger était plus proche qu'on ne l'imagine ? L'inceste est la violence la plus invisible du Maroc, parce qu'elle se commet là où l'enfant devrait être le plus protégé : au sein de sa propre famille.

Oumaima Benabdallah, psychologue clinicienne à l'association ATEC, accompagne au quotidien des enfants victimes de violences sexuelles intrafamiliales. Elle brise ici un silence qui, au nom de l'honneur familial et des tabous culturels, a trop longtemps coûté aux victimes le prix de leur reconstruction.*

Quand on parle d'abus sexuels sur les enfants, beaucoup de parents imaginent une menace extérieure. Un inconnu. Une rencontre hasardeuse. Cette image est rassurante. Elle donne l'illusion qu'il suffit de surveiller l'extérieur pour protéger les siens. Mais la réalité du terrain dit autre chose.

Lire la suite de la chronique sur le site

ACTU

Par Dounia Z. Mseffer



Enfant sans identité : L'Appel de Casablanca pour la filiation

Le Forum national de l'Orphelin, organisé par l'Association Marocaine de l'Orphelin (AMO), a franchi un cap décisif lors de sa 9e édition.Sous le thème « *Enfant sans identité… société sans avenir* »,l'association a lancé l'« *Appel de Casablanca* », un plaidoyer de référence qui réclame une réforme profonde du droit à la filiation au Maroc. Rafyâ Yassine Benchekroun, président de l'AMO, nous explique pourquoi la question des enfants privés d'identité biologique est devenue une urgence de justice institutionnelle.

Au-delà de la science, un verrou législatif

Le Forum 2026 a mis en lumière une réalité poignante : celle des enfants nés hors mariage ou abandonnés, dont la simple existence est parfois niée par le droit. Si la science, à travers l'expertise génétique (ADN), offre aujourd'hui un moyen irréfutable de prouver la paternité biologique, le cadre juridique actuel reste malheureusement inopérant. Pour Rafyâ Yassine Benchekroun, le problème n'est plus technique mais politique : « *Aujourd'hui, la science permet d'établir la réalité biologique avec une grande fiabilité. Le principal obstacle est d'ordre législatif. Le juge ne peut appliquer que le cadre juridique qui lui est donné. Or, le Code de la famille actuel ne permet pas de reconnaître pleinement la filiation paternelle des enfants nés hors mariage, même lorsqu'une relation biologique est établie* ».

Lire la suite de l'article sur le site

INTERVIEW

Par Ossama Zidi



Rim Akrache : On ne peut pas soigner les femmes sans regarder ce qui les opprime

Elle a grandi à Casablanca, y a fait toute sa scolarité, puis quitté le Maroc à 17 ans pour des études de santé. C'est en France que Rim Akrache découvre la psychologie, puis la neuropsychologie. Revenue au Maroc en 2018, elle se forme à la psychologie clinique, travaille en clinique psychiatrique, part en mission humanitaire en Afrique subsaharienne et s'installe ensuite en libéral à Casablanca. Elle s'apprête aujourd'hui à soutenir une thèse sur les addictions.
Mais son parcours s'est aussi écrit dans l'intime : une grand-mère mariée à 13 ans, une mère ancienne championne du Maroc de volley-ball qui a dû se battre dans sa carrière, une cousine non-voyante avec laquelle elle a grandi, un cousin disparu qu'elle considérait comme un frère. Psychologue clinicienne et militante féministe, elle écoute ce que les femmes taisent, ce que les enfants absorbent et ce que la famille peut parfois abîmer derrière les portes fermées. Avec elle, la réforme de la Moudawana ne se réduit plus à des articles de loi : elle devient une question de santé mentale, de liberté et de dignité.

Vous quittez le Maroc à 17 ans pour faire des études de santé. Pourquoi la psychologie ? Et qu'est-ce que vos premières expériences auprès de femmes âgées en France auraient changé dans votre regard ?

Avec le regard que j'ai aujourd'hui, je dirais que je l'ai toujours su. J'ai simplement fait un détour. En France, j'ai commencé par une première année commune aux études de santé. Nous avions un module de psychologie avec un professeur extraordinaire. Il expliquait comment la relation entre un médecin et son patient pouvait influencer la guérison. J'ai compris que le lien humain n'était pas un supplément : il faisait partie du soin.
Je n'ai pas terminé cette première année. Je suis partie en psychologie, puis en neuropsychologie pour conserver une dimension scientifique. Mais les tests ont progressivement moins compté que la vie réelle des personnes : ce qu'elles avaient vécu et le sens qu'elles donnaient à leur souffrance.

Mes stages en maison de retraite ont beaucoup compté. J'y ai rencontré la fin de vie et entendu des femmes raconter les violences et les renoncements qui avaient traversé leur existence. Je pensais découvrir une société où les femmes étaient beaucoup plus libres. J'ai trouvé davantage de droits, mais aussi des souffrances qui ressemblaient aux nôtres. J'ai compris que les violences faites aux femmes avaient une dimension universelle.

Lire la suite de l'interview sur le site

ACTU

Par Dounia Z. Mseffer



Égalité et droits des femmes : Les conditions non-négociables de l'ATEC pour les législatives 2026

À partir d'aujourd'hui, lundi 15 juin 2026, l'Association Tahadi pour l'Égalité et la Citoyenneté (ATEC) engage un tournant décisif dans son plaidoyer. À l'approche des législatives du 23 septembre 2026, l'association adresse deux mémorandums aux partis politiques, exigeant une transformation radicale des engagements constitutionnels en promesses électorales traçables. Loin de la simple critique, elle propose une véritable ingénierie politique, exigeant une budgétisation sensible au genre, des mécanismes de suivi rigoureux et des engagements structurés. Détails.

Une initiative pour un nouveau contrat politique

Baptisée « *Ma voix pour toi... et la réalisation de mes revendications t'incombe* », cette initiative s'inscrit dans un contexte national marqué par l'ambition d'un État social, souvent freinée par des disparités liées à l'égalité entre les femmes et les hommes et par la montée de la violence numérique. Face à ces mutations, ATEC appelle les partis politiques à dépasser les déclarations d'intention pour adopter des engagements législatifs clairs. Le premier mémo, *« Vers un*

engagement partisan clair envers les questions d'égalité et les droits des femmes dans l'agenda électoral national pour les élections législatives du 23 septembre 2026 », exhorte les partis à intégrer les questions d'égalité et l'autonomisation des femmes comme une priorité législative et des politiques publiques de la prochaine législature. Le second document, intitulé *« L'intégration de la protection contre la violence numérique à l'égard des femmes et des filles dans les programmes électoraux des partis politiques à l'occasion des élections législatives – Chambre des Représentants – du 23 septembre 2026* », presse les acteurs politiques à reconnaître ce fléau comme une question de droits humains sociétale et politique, nécessitant des législations spécialisées et des mécanismes de prévention et de protection adaptés et capables d'accompagner les transformations numériques rapides que connaît le Maroc.

Lire la suite de l'article sur le site

Si on vous l'a transféré n'hésitez pas à vous abonner pour la recevoir chez vous et surtout, à partager autour de vous!

Merci de nous lire et de nous faire connaître !

EGALITE MAG.com

Faites-nous part de vos commentaires par e-mail : contact@egalitemag.com
et invitez un ami à s'inscrire à notre Newsletter.

Vous recevez cet e-mail parce que vous vous êtes inscrit à La Newsletter de égalitémag.com
Gérer vos préférences | Voir notre politique de confidentialité | vous désabonner

Copyright © EGALITEMAG.com, 2025